

MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE RESILIENCE POUR LA COMMUNE D'AUTRANS-MEAUDRE-EN-VERCORS

5^E ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL – ATELIER DE SYNTHÈSE : PRESENTATION ET PRIORISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

20 novembre 2024

Établi par EGIS CONSEIL, Zoé BENOIT

PARTICIPANTS

Nom	Entité	Fonction	Contact
Hubert ARNAUD	Commune d'AMV	Maire	hubert.arnaud38@orange.fr
Pierre WEICK	Commune d'AMV	Adjoint délégué à l'environnement, à la mobilité, à l'énergie et à la participation citoyenne	pierre.weick@gmail.com
Alain CLARET	Commune d'AMV	Elu	alainclaret@yahoo.fr
Lorraine AGOFROY	Commune d'AMV	Elue	mlla@orange.fr
Sandrine GLEYZOLLE	Commune d'AMV	Directrice Sport et Nature	s.gleyzolle@autrans-méaudre.fr
Maele HENRI	CCMV	Chef de service aménagement et économie	Maele.henry@vercors.org
Jean-Patrick BOLF	Union des commerçant	Représentant des commerçants, exploitant laverie	uc2a38880@gmail.com
Perrine FAILLET	Vercors Citoyen / La jolie Colo	Représentante associative	perrine.faillet@gmail.com
Rosaria GAILLARD	J'aime mon Village AMEV	Représentante associative	gaillarrosaria@gmail.com
Muriel FRIER-GOURON	J'aime mon Village AMEV	Représentante associative	muriel.freier-gouron@laposte.net
Anne DARDELET	J'aime mon Village AMEV	Représentante associative	Annelamaliere^gmail.com
Thimothée ALEGRE	MéAuTransition	Représentant associatif	timothee.alegre@gmail.com
Bernard PERRIN		Habitant « Expert Forêt »	tambour.perrin@wanadoo.fr
Dominique ZUPAN		Habitant, Ancien directeur AFRAT	Dominique.zupan@gmail.com
Davy DEMALINE	PNR Vercors	Chef de projet Transition station	davy.demaline@pnr-vercors.fr
Emmanuel BOSC	PNR Vercors	Chef de Projet Espace Valléen	emmanuel.bosc@pnr-vercors.fr
Cyril MOENNE	Préfecture de l'Isère	Directeur des relations avec les collectivités	cyrilmoenne@isere.gouv.fr
Laurent ARNOULD	DDT 38	Chef de l'unité Territoires et transitions	Laurent.arnould@isere.gouv.fr
Zoé BENOIT	Egis (Egis Conseil)	Directrice de mission	zoe.benoit@egis-group.com
Alexia RIOUX	Egis (Voltere)	Experte Tourisme	alexia.rioux@egis-voltere.com

SYNTHESE DES POINTS ABORDES

Introduction

- Introduction du maire : Ce travail d'élaboration d'une feuille de route résilience en coproduction avec comité de pilotage rassemblant des membres d'horizons variés est précurseur. Nous avons pris la mesure des choses ensemble. Nous avons réfléchi ensemble aux leviers pour relever le défi. C'est un travail encourageant pour l'avenir. On espère que la prochaine équipe municipale s'en saisira. La démarche réalisée à AMV pourra servir d'inspiration à d'autres stations de moyenne montagne qui rencontrent des difficultés similaires.
- Le chef de projet « Transition des stations » Davy DEMALINE, a pris son poste récemment, pour une durée de 3 ans. Rattaché au PNR, il a en charge l'accompagnement de 4 stations du Vercors, dont AMV sur le projet d'amélioration des sites nordiques des Narcès et de Gève. Il travaillera notamment sur les thématiques de la culture nordique et de l'itinérance à l'échelle Vercors.

Présentation de la feuille de route

- Remarque de l'association MéAuTransition sur l'agriculture :
 - La feuille de route a peu d'actions dédiées à l'agriculture. Or l'agriculture est prégnante dans la commune : en termes d'emplois, de place du foncier, de paysage... Connait-on précisément le poids de l'agriculture ?
 - Réponse de la commune :
 - 25 exploitations sur la commune qui rassemble une cinquantaine d'emplois. Plus largement, la coopérative Vercors Lait basée à Villard qui génère 40 emplois, est largement alimentée par les fermes d'AMV.
 - La production de céréales revient. C'était une production historique sur la commune qui avait disparu.
 - AMV est la seule commune à avoir deux maraichers et un meunier.
 - Les fermes de la commune sont innovantes : beaucoup de transformation et de ventes directes
 - Réponse de la CCMV :
 - Etude en cours sur la diversification économique, qui doit permettre d'avoir des chiffres stabilisés.
 - La CCMV a signé une convention avec Chambre d'agriculture pour accompagner la reprise d'exploitations : accompagnement des porteurs de projets, rencontre avec exploitants actuels, analyse des projets de reprises et des pistes de diversification de production agricole...
- Remarque d'un élu de la commune : possibilité d'inscrire une action relative à l'agilité administrative ? L'inertie et les contraintes administratives représentent des freins : par exemple le PLU verrouille les surfaces économiques, c'est difficile de trouver des locaux professionnels.
 - Réponse de la commune : les processus administratifs ne dépendent pas de la commune mais sont régis par la loi.

Atelier de priorisation de la feuille de route

Les participants à l'atelier ont été invité à identifier les actions qui leur semblent prioritaires, axe par axe (vote par gommettes)

La page suivante rend compte du nombre de vote par actions et des 3 actions prioritaires par axes qui sont ressorties.

Les participants étaient également invités à enrichir la feuille de route de commentaires sur post-it. Les participations et les échanges oraux sont présentées dans des tableaux ci-dessous, en distinguant les participations qui avaient pour objectif de préciser des actions de la feuille de route, et celles qui proposaient de nouvelles actions.



Axe 1 : Une offre en logements mieux adaptée aux besoins

Nombre de vote

12

10

8

0

1

1

4

9

4

Action 1 : Créer des logements abordables par des projets soutenus par la collectivité

- 1.1 Assurer une part de logement abordable et intergénérationnel dans le programme des Ecouges
- 1.2 Réaliser des projets de construction de logements abordables sur deux terrains communaux constructibles

- 1.3 Interroger l'avenir de bâtiments stratégiques (ex : hôtel La Chaumière, Manoir AFRAT) et les modalités d'accompagnement de la collectivité
- 1.4 Communiquer sur les aides pour l'adaptation du logement pour les personnes âgées
- 1.5 Développer l'offre de structure pour l'accueil des personnes âgées à l'échelle de la CCMV

Action 2 : Soutenir l'initiative privée pour des réponses rapides/agiles aux besoins en logement

- 2.1 Mieux mettre en valeur la solution DIGI38 – colocation intergénérationnelle
- 2.2 Appuyer des projets privés de colocation sénior
- 2.3 Fournir un appui en ingénierie pour les projets privés permettant de créer des logements solidaires : division logements séniors + habitat participatif
- 2.4 Encadrer le développement de résidence secondaire, favoriser l'évolution du parc des résidences secondaires vers les résidences principales



Axe 2 : Vers une économie diversifiée

Nombre de vote

12

6

8

2

0

3

4

10

10

2

3

4

Action 1 : Maintenir une offre de lieux pour travailler

- 1.1 Offres nouvelles foncière ou immobilière, densification des zones d'activités
- 1.2 Conforter et développer les lieux de travail partagés

Action 2 : Accompagner l'agilité des entreprises

- 2.1 Soutenir l'agilité des organisations – promouvoir le mode coopératif (GE)
- 2.2 Soutenir la mutualisation des services (livraison, déchets)
- 2.3 Animer le réseau des entreprises locales et favoriser les synergies inter-entreprises
- 2.4 Mettre en œuvre des formations adaptées aux métiers

Action 3 : Renforcer le rayonnement du territoire

- 3.1 Promouvoir la destination économique du Plateau du Vercors
- 3.2 Accompagner les porteurs de projet qui souhaitent créer une activité économique sur le territoire

Action 4 : Soutenir les filières bois et agricoles

- 4.1 Soutenir la création d'entreprises ds la filière bois
- 4.2 Développer des actions pédagogiques autour du bois et de la forêt
- 4.3 Aider à la reprise des fermes agricoles
- 4.4 Adaptation exploitations agricoles et forestières au CC, favoriser les circuits courts



Axe 3 : Vers un tourisme plus durable

Nombre de vote

1

8

10

0

3

4

9

Action 1 : Développer un modèle d'agilité pour la gestion des activités "ski"

- 1.1 Renforcer le positionnement du ski alpin sur l'offre débutant
- 1.2 Poursuivre la promotion combinée du ski nordique et des activités de randonnée hivernale
- 1.3 Travailler un programme d'évènements culturels sur les pics de saison, qui offrent des alternatives pour les non-skieurs et en cas d'absence de neige

- 1.4 Développer les offres combinées / packages avec les stations du Vercors qui souffrent moins du manque de neige

Action 2 : Développer des offres diversifiées en ciblant davantage certains segments de clientèles

- 2.1 Elaborer une stratégie marketing partagée
- 2.2 Fidéliser la clientèle familiale en proposant des offres "vacances" pour chaque saison

Action 3 : Développer des offres adaptées aux besoins et attentes des clientèles excursionnistes et itinérantes



Axe 4 : Deux villages unis et animés toute l'année

Nombre de vote

10

4

14

6

6

0

0

7

11

5

3

Action 1 : Assurer une continuité des commerces et services à la personne

- 1.1 Coordination entre enseignes commerciales
- 1.2 Meilleure coordination des services aux séniors

Action 2 : Améliorer la mobilité entre les deux villages

- Transport à la demande, covoiturage, pistes cyclables...

Action 3 : Poursuivre l'union des deux villages

- 3.1 Fête commune
- 3.2 Regroupements associatifs
- 3.3 Accueil des nouveaux habitants, parrainage ?
- 3.4 Plus d'intergénérationnel
- 3.5 Rendre plus visible la nouvelle commune

Action 4 : Soutenir / enrichir l'offre culturelle

- 4.1 Faire de la culture un levier de transition

Action 5 : Développer des lieux de rencontre

- 5.1 Maison des habitants
Maison Magdeleine Durand
- 5.2 Espaces publics plus inclusifs (bancs, ombre)



Axe 5 : Tendre vers davantage d'échanges et de transversalité

Nombre de vote

6

7

4

4

8

2

3

12

Action 1 : Organiser des informations et concertations sur des projets stratégiques

- 1.1 Feuille de route résilience
- 1.2 Réflexion partagée avenir Aqualoisir
- 1.3 Réflexion partagée mutualisation des moyens
- 1.4 Informer sur l'avenir des stations de ski alpin

Action 1.5 : Projet citoyen pour le projet Ecouges/Village olympique

Action 2 : Poursuivre les budgets participatifs

Action 3 : Accompagner la transversalité dans le fonctionnement de la collectivité et les autres acteurs ?

- 3.1 Poursuivre le travail en transversalité des services

Action 3.2 : Organiser un suivi régulier de la feuille de route Résilience avec les différents partenaires

Tableau des remarques complémentaires aux actions inscrites à la feuille de route

Axe 1 : Une offre en logements mieux adaptée aux besoins	Axe 2 : Vers une économie diversifiée	Axe 3 : Vers un tourisme plus durable	Axe 4 : Deux villages unis et animés toute l'année	Axe 5 : Tendre vers davantage d'échanges et de transversalité
<p>1.2 Réaliser des projets de construction de logements abordables sur deux terrains communaux constructibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attention à la spéculation sur des logements construits sur terrains communaux : donc privilégier des modèles empêchant la spéculation comme le logement locatif social ou le BRS (bail réel solidaire) où le terrain reste propriété de la commune et doit être revendu dans les même conditions. ▪ Créer un groupe de travail pour faire avancer les projets de logement sur les terrains communaux (habitants, assos, socio-pros, élus) <p>1.3 Interroger l'avenir de bâtiments stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grands bâtiments (anciennes colonies, centre de vacances) en vente mais pas de changement destination possible en logement permanent car classés Tourisme au PLUI. Ex : Montagne et Musique classé en UTH. ➤ Réponse CCMV : Le zonage touristique permet le changement de destination, et ce classement en zone touristique protège aussi des promoteurs 	<p>4.3 Aider à la reprise des fermes agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la diversification des entreprises / fermes ▪ Accueillir les porteurs de projet et mettre en œuvre leur installation 	<p>Action 1 : Développer un modèle d'agilité pour la gestion des activités "ski"</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La commune est labélisée Parc, c'est un outil (la Charte) avec de l'ingénierie, le réseau des parcs, une boîte à outils pour la transition touristique, qui doit servir. Etude clientèle AURA sur l'influence de la labélisation sur les visiteurs et les attentes. Le parc est un point d'appui pour la commune. <p>Action 2 : Développer des offres diversifiées en ciblant davantage certains segments de clientèles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire c'est bien, le dire c'est mieux. Ne pas négliger la communication ciblée sans quoi les investissements touristiques seraient inutiles. Déployer la communication sur l'ouverture de la station, et les événements, car parfois beaucoup d'énergie pour peu de succès car manque de communication. 	<p>1.1 Coordination entre enseignes commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire prendre conscience aux enseignes de la nécessité de se coordonner. De nombreux commerçants n'ont pas de besoin financier à ouvrir en inter-saison et se coordonner. <p>Action 3 : Poursuivre l'union des deux villages</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher des valeurs partagées par les deux villages qui donneraient une image, un repère identitaire à la commune. (Exemple : « 15 jours à Autrans, la santé pour un an ») 	<p>Action 1 : Organiser des informations et concertations sur des projets stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les décisions stratégiques devraient faire l'objet d'un débat public

Tableau de nouvelles propositions d'actions par certains membres du COPIL

Axe 1 : Une offre en logements mieux adaptée aux besoins	Axe 2 : Vers une économie diversifiée	Axe 3 : Vers un tourisme plus durable	Axe 4 : Deux villages unis et animés toute l'année	Axe 5 : Tendre vers davantage d'échanges et de transversalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser un grand évènement pour favoriser le développement économique durable ▪ Etudier le mode de gestion «Bénévolat» pour gérer les remontées mécaniques, à l'horizon 2040-2050 (cf. expériences dans d'autres massifs) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réponse commune : Le bénévolat fonctionne sur des toutes petites stations, de 2/3 téléskis. La configuration avec 3 télésièges nécessite des pros, donc le bénévolat n'est pas possible en l'état des installations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de travail pour élaborer un plan pluriannuel « fin programmée de la neige » d'abord ski alpin puis ski nordique avec les élus, les socio-pro et les habitants, pas que ceux qui vivent de l'économie touristique. ▪ Mettre le budget de rénovation des RM dans la rénovation Aqualoisirs (+ efficace économiquement) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir la gratuité d'accès aux salles communales pour les activités des associations de la commune (loisirs, culture, sport) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réponse commune : Les asso paient 120€ par an pour 1 à 2h par semaine. Il n'y pas de transfert entre les budgets. Est-ce vraiment une action « résilience » ? ▪ Soutenir et accompagner l'innovation confortant la dynamique Autrans-Méaudre. Inventer des choses dans la dynamique économique inter-village. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin d'accompagnement par rapport aux changements et nos capacités à échanger : de la médiation pour nous aide à travailler ensemble ▪ On est démuni face au besoin de changement. Besoin d'un soutien psychologique pour canaliser les émotions quand on s'exprime

CONCLUSIONS

- La feuille de route est approuvée par le comité de pilotage. Il s'agit d'un travail de synthèse fidèle aux 4 ateliers de travail précédents.

Fin de l'accompagnement d'Egis

- Rédaction des fiches-actions + faire ressortir les actions prioritaires dans la feuille de route.

Information grand public sur la démarche résilience

- Le numéro A.M. Infos de janvier communiquera sur la démarche résilience. La feuille de route et les comptes-rendus seront publiés sur le site de la commune. La commune invitera les citoyens à consulter ces documents.
- La commune va réfléchir à organiser un évènement pour porter à connaissance au grand public ce travail, sous une forme festive. Lors de cet évènement, une boîte à idée pourrait être mise en place.

Articulation avec la CCMV

- Beaucoup d'actions relèvent de la CCMV > prévoir un temps de restitution aux élus de la CCMV ?
- Pour info, un nouveau chargé de mission habitat est arrivé à la CCMV.

Suivi et planning de la feuille de route

- Quel échéancier des actions prévu ?
 - Pour la fin du mandat actuel, plusieurs actions structurantes sont poursuivies, ce qui représente déjà une charge de travail lourde. Parmi les actions engagées :
 - Projet des Ecouges : l'acquisition du foncier fait toujours l'objet d'un contentieux. La commune prévoit de réaliser un mandat d'étude à un aménageur pour avancer dans les études pré-opérationnelles.
 - Maison des habitants Maison Magdeleine Durand
 - Fonciers communaux constructibles : la commune prévoit de rencontrer des opérateurs de logements BRS.

La commune va déterminer en collaboration avec ses équipes techniques les actions qu'il est possible d'engager en plus. Pour rappel, ce sont les techniciens qui seront chargés de la mise en œuvre des actions qui relèvent de la commune.

 - Pas de possibilité d'engagement pour la prochaine mandature. La prochaine mandature décidera d'un planning de mise en œuvre si elle fait sienne la feuille de route.
- Les groupes citoyens peuvent s'emparer de certains sujets. Le tiers-lieu culturel l'Entre 2 est un espace qui peut servir pour continuer d'accueillir des débats dans la sphère culturelle et sociale.
- Le comité de pilotage Résilience doit rester en place et se réunir une ou deux fois par an pour assurer le suivi de la feuille de route.

Bilan de la démarche Résilience et perspectives

Intervention de Huber ARNAUD, maire d'AMV :

M. ARNAUD remercie les membres du comité du pilotage pour leur engagement et leur motivation. Il salue le travail réalisé qui pose un cadre pour l'avenir de la commune. La feuille de route sera présentée au conseil municipal pour une adoption. Enfin, il espère que la prochaine mandature se saisira de ce travail collectif.

Intervention de Perrine FAILLET (Vercors Citoyens) :

La présente démarche Résilience a constitué un moment précieux d'échange. C'était un travail collectif réunissant des personnes différentes avec des avis divergents. Le risque des élections municipales en 2026 est d'avoir des listes polarisées qui s'opposent. Comment maintenir ce lien du « faire ensemble » et éviter l'écueil de la division ? Comment les élus actuels peuvent s'inscrire dans une forme de transmission des dossiers ? Serait-il possible de créer une seule liste réunissant des gens différents mais qui ont envie de travailler ensemble à l'avenir de la commune ?

Intervention de Cyril MOENNE, Directeur des relations avec les collectivités, Préfecture de l'Isère :

L'élément déclencheur était le budget 2023 et la saisine de la Cour régionale des comptes, qui a aboutit à la prise de conscience que la poursuite comme avant n'est pas possible pour les stations de moyenne montage. M. MOENNE constate avec plaisir que la commune a su rebondir et déclencher un travail de fond qui prend une ampleur toute autre. La démarche partait d'une situation sectorisée – le ski alpin – et a aboutit à 5 axes

donc le ski alpin n'est qu'une action du 3eme axe. La qualité du travail est soulignée, de même que son aboutissement, qui est collectif. La démarche pourra servir de référence dans d'autres massifs.